



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate



Cet hiver, on enfile nos patins... et on file au Parc Marie-Victorin !

Kingsey Falls, le mercredi 15 décembre 2010 – Si les conditions météorologiques le permettent, c'est à compter du 27 décembre que la population est conviée à venir au Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls pour découvrir le tout nouveau **Sentier enchanté**.

Dans le décor enchanteur offert par nos « jardins de givre », les familles sont invitées à patiner en compagnie des personnages imaginaires complètement loufoques de Steve 3D qui bordent le sentier glacé. Sa boucle, qui se déploie sur près d'un kilomètre, offre un tout nouveau coup d'oeil sur la rivière. En contournant le nouveau jardin, les patineurs chemineront vers la zone des milieux humides, longeront la rivière Nicolet tout en se baladant parmi les arbres de notre « Forêt québécoise ». En revenant vers le pavillon principal, les visiteurs passeront alors devant la serre tropicale qui est spécialement décorée pour la période des Fêtes.

Le **Sentier enchanté** propose également un sentier piétonnier en bordure du sentier glacé, avec un trajet complémentaire qui permettra notamment aux marcheurs de se balader dans notre Jardin des oiseaux. Une patinoire a également été aménagée sur le site laissé libre par notre grand chapiteau. Cette aire de glace sera réservée aux amateurs de hockey pendant les périodes d'ouverture du Sentier enchanté au grand public.

Le Sentier enchanté du Parc Marie-Victorin ouvre les portes de son pavillon chauffé aux patineurs et aux marcheurs, où un vestiaire a été aménagé, lequel donne directement sur le début du parcours. On pourra trouver à la boutique un comptoir libre-service avec restauration légère et les visiteurs pourront également siroter leur boisson chaude préférée ou se réchauffer un moment près des brûleurs installés sur la terrasse extérieure.

Notez que conformément à notre politique de développement durable, aucune coupe de végétaux n'a été effectuée et que seuls les sentiers déjà existants sont utilisés. La phase 2 du projet prévoit d'ailleurs dès l'an prochain l'éclairage des sentiers et la diffusion de la musique d'ambiance par la voie de trois panneaux solaires et une éolienne. Tous les déchets générés sur le site seront aussi gérés selon la même procédure mise en place l'été dernier et qui a permis au Parc d'obtenir la plus haute certification de RECYQ-Québec.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR ET LA RÉGION

Ce projet représente la suite logique des investissements effectués au cours des trois dernières années au Parc Marie-Victorin. Il vise effectivement à prolonger la saison de cet important attrait touristique au Centre-du-Québec et à maximiser les infrastructures qui y sont disponibles sur une base quasi-annuelle, tout en augmentant l'offre d'activités hivernales pour les résidents de la région. Et cela permet surtout d'amorcer la 25^e saison d'activités du Parc sur une note des plus positives avec une offre de services renouvelée !

Bien qu'il mijotait depuis déjà plusieurs années au sein de l'organisation du Parc, il est important de mentionner que ce projet emballant n'a pu se concrétiser qu'avec la concertation de tous les intervenants du milieu.

Les maires de la MRC d'Arthabaska ont réalisé rapidement l'impact positif que pouvait avoir le développement de ce nouvel équipement de sport en plein air, tant sur les saines habitudes de vie de leurs résidents que sur la rétention des familles dans les régions. Ils ont donc accordé à la Ville de Kingsey Falls et au projet du Parc un montant de 20 000 \$ provenant du Fonds de la ruralité afin de démarrer le projet. Cette somme permet d'amortir une partie des dépenses prévues qui s'élèvent pour cette première année à près de 70 000 \$. Une somme importante provenant d'un donateur privé permettra également au Parc d'assurer la pérennité de ses infrastructures hivernales et de poursuivre l'expérience pour les années à venir.

La municipalité s'est par ailleurs engagée à fournir la structure de la patinoire ainsi qu'une partie des ressources humaines et matérielles pour l'entretien et la surveillance du site. Dans le cadre de cette entente de collaboration, tous les résidents de Kingsey Falls auront accès gratuitement au site et à toutes ses activités durant les heures régulières, en plus d'un accès exclusif à la patinoire et au vestiaire durant la soirée, selon un horaire déterminé par la Ville et qui a déjà été diffusé dans le journal local.

D'autres partenaires locaux se sont également joints au Parc Marie-Victorin et à la Ville de Kingsey Falls en contribuant au développement des infrastructures sur le site. Nous tenons donc à remercier pour leur grande collaboration et expertise : Électro Alarme 2000, Électro Kingsey, Énergieable (énergie renouvelable), La Montagne Excavation, Steve 3D, Bentar, et bien sûr, Tourisme Centre-du-Québec, Tourisme Bois-Francs et notre partenaire de tous les moments, Cascades.

Rappelons également que l'ouverture prochaine du **Sentier enchanté** procurera de l'emploi à trois personnes supplémentaires cet hiver au Parc Marie-Victorin.

Les résidents de la MRC d'Arthabaska, comme le grand public, auront **accès au site de 10 h à 16 h à partir du 27 décembre, durant toute la période des Fêtes, ainsi que les weekends et les congés scolaires**, moyennant un coût d'entrée de 5 \$ par adulte. **Quant aux enfants, ils entrent gratuitement au Sentier enchanté !**

IL EST IMPORTANT QUE LES VISITEURS APPELLENT AVANT DE SE DÉPLACER POUR CONFIRMER LES CONDITIONS DES SENTIERS (1 888 753-7272, composez ensuite le 403).

On peut visiter le site Web www.parcmarievictorin.com pour connaître en détails le calendrier et les services offerts.

SOURCE : Kateline Grondin
Coordonnatrice des communications
Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls
819 753-7272 poste 223 / communications@parcmarievictorin.com